

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAISON D'ENFANTS D'AVENCHES

tenue à la Maison d'Enfants d'Avenches, le 8 juin 2011
dès 20.00 h.

* * * *

L'assemblée générale est présidée par Jean-Baptiste Knopf, président.
Le procès-verbal est tenu par Jean-Christophe Delafontaine, secrétaire.

Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les personnes ayant pris la peine de le faire.

Il constate que l'assemblée générale a été convoquée par voie de presse et aux associés qui étaient personnellement connus et que, dès lors, cette assemblée est régulièrement convoquée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre qui est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2010
2. Rapport du président
3. Rapport du directeur
4. Comptes 2010
5. Rapport de l'organe de révision
6. Discussions et décharges
7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2011
8. Souscription d'un emprunt bancaire à garantir par gage pour le financement des travaux ECA, agrandissement et divers
9. Cotisation annuelle
10. Divers et propositions individuelles.

Cet ordre du jour ne suscite aucune remarque.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2010

Ce procès-verbal est lu par le secrétaire Jean-Christophe Delafontaine.

Sans remarque, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

2. Rapport du président

Le président Jean-Baptiste Knopf se réfère au rapport qui figure dans la brochure distribuée aux associés. Il évoque en outre l'évolution qu'a connue la MEA depuis 1998, notamment en ce qui concerne la transformation des locaux ; il profite de l'occasion pour informer l'assemblée sur les travaux prévus pour l'année 2011.

3. Rapport du directeur

Monsieur Filipec lit son rapport et relève notamment que la réhabilitation des compétences parentales évoquée lors de l'assemblée 2010 est sur la bonne voie

Il relève la hausse des exigences sécuritaires formulées par l'Etat dans tous les domaines

Il profite de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel, ainsi que le comité qui ne lui refuse jamais son soutien dans des situations parfois difficiles.

4. Comptes 2010

Les comptes ont été distribués aux membres présents et figurent dans le rapport annuel.

Gaëtan Aeby commente l'évolution des différents postes des comptes, ainsi que des fonds de l'association, il relève notamment l'augmentation des dons et legs. Il rappelle que les fonds divers sont toujours disponibles pour financer des activités futures.

5. Rapport de l'organe de révision

Le rapport établi en date du 11 avril 2011 par notre organe de révision, la Fiduciaire Fidoffice SA à Lussy-sur-Morges, est lu par Gaëtan Aeby.

6. Discussions et décharges

Sans discussion, les rapports du président et du directeur, ainsi que les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Décharge est votée au comité pour sa gestion, à l'unanimité également.

7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2011

Nomination de Fidoffice SA à l'unanimité sur proposition du comité.

8. Souscription d'un emprunt bancaire à garantir par gage pour le financement des travaux ECA, agrandissement et divers

Le président informe l'assemblée que les travaux envisagés pour 2011 représentent une somme globale de fr. 808'000. – financée à raison de fr. 100'000. – par la LORO (montant déjà disponible), fr. 240'000.- par l'OFJ, fr. 268'000.- du canton (SPJ) et fr. 200'000.- par un don éventuel complémentaire de la LORO.

Compte tenu du fait que le don complémentaire de fr. 200'000.- n'est pas encore octroyé et que les fonds de l'OFJ et du SPJ ne nous ont pas encore été versés, c'est un compte courant de fr. 700'000. – que nous devons ouvrir auprès d'un établissement bancaire.

Vu que les gages existant ne sont pas complètement engagés, c'est une cédule complémentaire maximale de fr. 550'000. – que nous devons créer pour financer les travaux.

A l'unanimité l'assemblée générale accepte l'augmentation de l'engagement hypothécaire d'un montant maximal de fr. 550'000. –. soit par l'augmentation d'une cédule existante, soit par la création d'une nouvelle cédule.

9. Cotisation annuelle

Le président Jean-Baptiste Knopf propose à l'assemblée que cette cotisation soit maintenue à Fr. 50. – par an. L'assemblée accepte à l'unanimité

10. Divers et propositions individuelles

Le directeur demande au nom du personnel des explications complémentaires concernant l'emploi du bénéfice. Les explications lui sont données par le trésorier Gaetan Aeby.

Sans autre point, l'assemblée générale est levée à 20 heures 25.

Avenches, le 8 juin 2010

Le président de l'assemblée :
Jean-Baptiste Knopf

Le secrétaire:
Jean-Christophe Delafontaine